

comme un bienfait de V. M. ce qui sera épargné sur leur fortune, à la recherche de la finance, & à l'avidité des préposés. L'économie divisera les fortunes, elle bornera les gains, elle n'en permettra aucun d'illégitimes, elle excitera vos sujets aux travaux utiles à la société, elle rappellera à leur premier état ceux que la crainte & la terreur des vexations ont fait fuir des campagnes où ils étoient nés.

Qu'il soit permis, SIRE, à votre Parlement de supplier très-humblement & très-respectueusement V. M. de ne négliger aucun des moyens qui peuvent la rappeler à cette économie, si nécessaire & si utile en tout genre. Elle sera, SIRE, le gage assuré du bonheur de vos peuples, elle sera le fruit de la tendresse que la bonté de votre cœur vous inspire pour eux, & elle vous assurera plus que jamais leur respect, leurs hommages & leurs amour.

N'ayant fait qu'indiquer le mois passé les Edits dont le Roi a ordonné l'enregistrement dans son Lit de Justice, celui qui les rappelle tous & qui a occasionné ce Lit de Justice, doit trouver place dans ce Journal, quoique fort étendu, mais il intéresse également l'Etranger & le Regnicole. Le voici.

LOUIS, &c. Le plan de libération que nous avons établie par notre Edit de Décembre 1764, & les mesures que nous avons prises pour l'effectuer par les autres Edits, Déclarations, Arrêts & Lettres-Patentes intervenues depuis, ont annoncé à tous nos sujets le désir dont nous n'avons cessé d'être animés de parvenir à diminuer la masse de nos dettes, afin de pouvoir soulager nos peuples en même tems que nous rétablirions l'ordre dans les parties les plus importantes de l'administration ; Par le compte que nous nous sommes fait rendre en notre Conseil, de la situation actuelle de nos Finances, nous avons reconnu avec une véritable peine, qu'elle ne nous permettoit pas de remplir encore, dans toute leur étendue, les vues que nous nous sommes proposées & que même, pour satisfaire avec l'exactitudon,
nous,